PERGE Formation

QualiBois 2024 Formation

Devenir Référent QualiBois Equipements biomasse - vecteur eau

OBJECTIFS DE LA FORMATION

• Comprendre la charte QUALIBOIS,
• Connaître la réglementation et les propriétés physiques du bois et de sa combustion
• Connaître les différents types d'installations de chauffage au bois
• Etre en capacité d'assurer la maintenance et le service après-vente des installations
• Comprendre les aides financières

PROGRAMME

Jour 1

• Les engagements de la charte QUALIBOIS et du processus de qualification
  o Pourquoi une charte de qualité ?
  o Fonctionnement et usage de la marque QUALIBOIS
• Le contexte du bois énergie, les textes réglementaires en rapport avec le chauffage au bois (RT, DTU, normes produits, …)
  o Etat des lieux des textes en vigueur
  o Synthèse de leur champ d'application et de leur portée
• Les propriétés physiques du bois et de sa combustion
  o Situation de l'énergie bois en France
  o Les différents combustibles bois
  o Combustion, rendement et rejets

Jour 2

• Les différents types d'appareils de chauffage au bois
  o Appareil divisé hydrolique
  o Chaudière à chargement manuel
  o Chaudière à chargement automatique
• Dimensionner une installation de chauffage au bois dans les règles de l'art
  o Chaudière
  o Silo
  o Cheminée
  o Ballon tampon
  o Accessoires
• Mettre en oeuvre

Jour 3

• Conduite et maintenance
• Diagnostic et service après-vente
• Les dispositifs d'aides financières
  o MaPrimeRenov'
  o Les Certificats d'Economie d'Energie et le Coup de Pouce Chauffage
  o Autres aides locales

Durée : 3 jours (21 heures)

Coût : 330 € HT par jour

Public concerné :

Professionnels installateurs chauffagistes

Prérequis :

Maîtriser l'installation des équipements de chauffage courants.

Délai d'accès : 1 mois

Méthodes et moyens pédagogiques :

Le Prestataire fournit à chaque participant l'ensemble des outils nécessaires au bon déroulement de sa formation :
• Un support de formation
• Des appareils en fonctionnement pour les exercices pratiques
• Des études de cas et des mises en situation

Modalités d'évaluation :

Chaque participant sera évalué au moyen d'un Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et des tests pratiques repris sur la fiche d'évaluation individuelle.

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Vous pouvez joindre la référente PSH (Ariane Perge) au 06 81 59 84 80

Impératif :

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de sécurité et de lunettes de sécurité tout au long de la formation.

Contact :
formation@perge.fr
Tél. : 04.75.57.81.63